

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 20 juin 2022, le préfet du Var a prescrit et organisé une enquête publique relative à une demande d'autorisation de défrichement liée à la demande de permis d'aménager pour un projet de parc logistique à l'adresse suivante : Zone d'Aménagement Concerté « NICOPOLIS », sur la commune de Brignoles.

Le projet est porté par la société LOG SUN SCCV. La demande d'autorisation de défrichement porte sur une superficie de 35,08 ha et concerne les parcelles cadastrales section BW n°208 et 211, BS n°328, 339 et 340, situées sur la commune de Brignoles. Les informations concernant le projet mis à l'enquête pourront être demandées auprès de la société LOG SUN SCCV – 6 place de la Pyramide – 92800 Puteaux.

Les responsables du projet sont madame Annabelle FERNIQUE ([a.fernique@ingea-ingenierie.fr](mailto:a.fernique@ingea-ingenierie.fr)) et monsieur Jean-Paul BELORGEY ([jean-paul.belorgey@gemfi.com](mailto:jean-paul.belorgey@gemfi.com)).

Afin que chacun puisse en prendre connaissance, un dossier et un registre d'enquête publique seront déposés pendant les 33 jours de l'enquête publique, du **1<sup>er</sup> août 2022 au 2 septembre 2022** dans les lieux ci-dessous :

<b>Mairie de Brignoles</b>
9, place Carami - BP 307 83177 Brignoles Cedex du lundi au vendredi : 8h à 12h et de 13h30 à 17h - le samedi de 9h à 12h

Le public pourra consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par courrier postal au commissaire enquêteur au siège de l'enquête : Mairie de Brignoles - 9, place Carami - BP 307 - 83177 Brignoles Cedex, ou par voie dématérialisée en utilisant le formulaire " contact " (thème : enquêtes publiques environnementales) sur le site internet des services de l'État dans le Var (<http://www.var.gouv.fr>).

Monsieur André LALOYAUX , désigné en qualité de commissaire enquêteur, recevra le public les jours suivants :

Permanences	Mairie de Brignoles
lundi 1er août 2022	8h - 12h
mardi 9 août 2022	13h30 - 17h
vendredi 19 août 2022	8h - 12h
mercredi 24 août 2022	13h30 - 17h
vendredi 2 septembre 2022	8h - 12h

Les informations concernant le projet mis à l'enquête pourront être demandées auprès de la société LOG SUN SCCV – 6 place de la Pyramide – 92800 Puteaux.

Les responsables du projet sont madame Annabelle FERNIQUE ([a.fernique@ingea-ingenierie.fr](mailto:a.fernique@ingea-ingenierie.fr)) et monsieur Jean-Paul BELORGEY ([jean-paul.belorgey@gemfi.com](mailto:jean-paul.belorgey@gemfi.com)).

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance de l'avis d'enquête et de l'ensemble du dossier sur le site internet de l'État dans le Var. Les observations reçues par courriel seront consultables sur ce site. Cette consultation pourra également se réaliser depuis un poste informatique dédié et installé en Préfecture du Var aux heures d'ouverture de celle-ci.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, à la mairie de Brignoles, en préfecture du Var (DDTM du Var, service urbanisme et affaires

juridiques) et sur le site internet de l'État dans le Var. Le préfet du Var pourra accorder ou refuser l'autorisation de défrichement liée à la demande de permis d'aménager pour un projet de parc logistique à l'adresse suivante : Zone d'Aménagement Concerté « NICOPOLIS », sur la commune de Brignoles, par arrêté préfectoral.